

LETTRÉ OUVERTE AUX CITOYENNES ET CITOYENS VAUDOIS-E-S

Et plus particulièrement à toutes celles et tous ceux qui travaillent, ont travaillé ou envisagent travailler dans le secteur de la santé, qu'il s'agisse d'un hôpital, d'un établissement médico-social ou dans les soins à domicile, mais aussi à toutes celles et tous ceux qui sont aujourd'hui ou seront un jour peut-être bénéficiaires des prestations délivrées par un ou des établissements de soins de ce canton

Avant de choisir à quel-le-s candidat-e-s à l'élection au Grand Conseil vaudois les citoyennes et citoyens vaudois-e-s accorderont leurs voix, ils et elles seraient bien inspiré-e-s de vérifier à qui faire confiance pour assurer la sécurité et la qualité des soins prodigués dans notre canton dans un proche avenir...

En ce début mars 2022, le syndicat SUD représentant de travailleuses et travailleurs des hôpitaux régionaux, des établissements médico-sociaux (EMS) et des soins à domicile vous invite à prendre connaissance des prises de positions des principaux partis politiques représentés au sein du Grand Conseil vaudois concernant notamment le financement des revalorisations salariales du personnel du secteur parapublic de la santé (soignant-e-s - personnel de l'intendance et de l'hôtellerie - personnel administratif).

Bien que tous les employeurs du secteur représentés par quatre faïtières patronales aient pris l'engagement, dans le cadre des négociations avec les organisations professionnelles et syndicales, de revaloriser les salaires et d'améliorer les conditions de travail de tout leur personnel, revalorisations salariales reconnues légitimes par les autorités cantonales, la majorité des député-e-s des partis de droite du Grand Conseil (PLR et UDC) s'est opposée farouchement (66 NON - 1 OUI) en janvier 2020 à toute revalorisation salariale des travailleuses et travailleurs du secteur parapublic de la santé.

Pour leur part, tous et toutes les élu-e-s des groupes Socialiste, Vert-e-s, Ensemble à Gauche et POP, Vert'Libéral et « les Libres » ont approuvé (57 oui et 3 abstentions) le Rapport du Conseil d'Etat au postulat Philippe Vuillemin intitulé : *CHUV-EMS : relever le défi de la vieillesse passe aussi par l'égalité salariales des infirmières et décisions sur la convergence de la grille salariale de la CCT San vers celle de la CCT HRC.* »

Entre 2019 et 2021, une première étape de l'amélioration des salaires du personnel des hôpitaux régionaux, des EMS et des soins à domicile aura permis une revalorisation des salaires de nombreuses et nombreux collaborateur-trice-s du secteur parapublic de la santé, et plus particulièrement de celles et ceux en début de carrière ou au bénéfice des salaires les plus faibles.

Pour la prochaine législature, les enjeux consisteront sans conteste en l'octroi du financement par les pouvoirs publics des moyens permettant d'assurer la sécurité et la qualité des soins prodigués dans notre canton. Dès 2023, les autorités cantonales seront appelées à supprimer les inégalités salariales entre secteurs public et parapublic de la santé.

Les élections cantonales du 20 mars 2022 sont donc cruciales.

C'EST POURQUOI, POUR ASSURER LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES SOINS DANS CE COIN DE PAYS ET POUR GARANTIR DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL À CELLES ET CEUX QUI LES PRODIGENT

**QUE CHACUN ET CHACUNE PRENNE SES RESPONSABILITÉS !
CHAQUE VOIX COMPTE**

**Pour le personnel du secteur parapublic de la santé du syndicat SUD :
Bernard Krattinger - Secrétaire fédéral**